

Lieuran Les Béziers,
Le 29 Octobre 2025

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le :

**Mercredi 05 Novembre 2025
à 18 h 00 en Mairie**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 Septembre 2025
- 2- Compte rendu des décisions prises par Monsieur Le Maire en vertu des délégations d'attribution du conseil municipal
- 3- Demande d'attribution du Fonds de soutien au fonctionnement des communes – CABEME
- 4 - Délibération rectificative – Fonds de soutien aux Communes – Rectification du montant éligible concernant le projet de panneau d'information numérique de l'entreprise Charvet Digital Média
- 5- Délibération rectificative – Fonds de soutien aux Communes – Rectification du montant éligible concernant l'achat de toile, rideaux et tringles pour le groupe scolaire
- 6- Délibération rectificative – Fonds de soutien aux Communes – Rectification du montant éligible concernant le remplacement de la VMC au groupe scolaire
- 7- Mise en non-valeur d'une créance d'un montant de 45.00€ - Compte 6541
- 8- Délibération d'avis sur le projet de PLH 2025-2030 de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
- 9- Rapports annuels 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, l'assainissement collectif (RPQS)
- 10- Participation pour la protection sociale complémentaire santé dans le cadre d'une procédure de labellisation au 01-01-2026
- 11 -Questions diverses

Merci de bien vouloir accuser réception de ce courrier et d'informer de votre présence ou pouvoir.
Je vous prie d'agréer, mes sincères salutations.

Le Maire, Robert GELY.

